

premier ministre, le ministre de la Justice, le premier ministre du Québec, le maire et le comité exécutif de la ville de Montréal, ou en décidera-t-on sans aucune consultation? Nous ne pouvons deviner la réponse à ces questions. Les Canadiens ont le droit de savoir comment on déterminera la fin de tout cela.

On doit indiquer de façon absolument claire, pour que tous les Canadiens le sachent, dans quelles conditions on révoquera cette mesure draconienne. Je suis quelque peu surpris que ni le premier ministre, ni le ministre de la Justice, ni le ministre de l'Expansion économique régionale (M. Marchand) ne l'aient fait. Nous n'avons plus qu'à deviner quand la mesure sera révoquée. Je me demande si le gouvernement, au cours des dernières heures, a saisi l'occasion d'en informer, par la filière officielle, les premiers ministres des provinces qui sont membres du Conseil privé, quant aux antécédents qui ont présidé à la mise en application de la loi sur les mesures de guerre et du règlement établi sous son empire? Sinon, qui les en informera? Le plus tôt sera le mieux. Même s'il est un peu tard, les membres du Conseil privé doivent recevoir tous les renseignements voulus quant aux raisons qui ont motivé l'adoption de cette mesure.

La curiosité pique les Canadiens, tout comme les journalistes. Ils veulent savoir si on a reçu des menaces à la bombe ou si l'on a trouvé des bombes dans des édifices publics. Combien se sont fait menacer de mort par le FLQ depuis 14 jours, mis à part les deux dont nous connaissons le sort et qui, nous l'espérons, sont toujours vivants et entre leurs mains?

Quand portera-t-on des accusations contre les quelque 300 personnes arrêtées depuis tôt hier matin? Quand le fera-t-on et de quoi seront-elles accusées? Qui s'occupe de ces accusations? Quels renseignements ces accusations contiendront-elles? Qui les rédige? Les autorités fédérales s'en occupent-elles ou s'agit-il strictement d'une question provinciale? Les accusations seront-elles toutes les mêmes ou différentes? Si la situation n'était pas aussi grave, on serait tenté de demander, quand commencera-t-on à construire le pénitencier où on logera tout ce monde-là?

Le gouvernement a-t-il réfléchi au cours des 12 derniers jours aux frais élevés qui entrent en jeu? Relâchera-t-on les cordons de la bourse de la défense avant 1973? A-t-on fait des projets en cas d'imprévu? Les projets du ministère de la Défense nationale souffriront-ils par suite de cette situation? Je ne dis pas qu'ils ne doivent pas en souffrir, s'il faut faire des changements. Certains programmes devront-ils être restreints à cause des frais croissants occasionnés par les événements actuels?

Si la situation devait se prolonger un tant soit peu, d'où viendrait l'aide financière requise par suite des frais d'administration énormes assumés par la ville de Montréal? Quand apprendrons-nous si la terreur au Québec est nettement marquée d'éléments internationaux? Un ministre de la Couronne a insinué la chose à la Chambre et à la télévision; pourtant, il refuse de fournir des renseignements complets au peuple canadien. On peut alors s'inquiéter l'inquiétude des Canadiens.

Je ne prétends pas que le gouvernement cherche à troubler les Canadiens. Il ne l'a sûrement pas voulu, mais c'est ce qu'il a fait. Le député de Red Deer (M. Thompson [M. Forrestall.]

son) a dit clairement aujourd'hui qu'il y a des implications internationales. Dans ce cas, les gens bien renseignés devraient faire part aux Canadiens de l'ampleur de ces implications.

Une fois de plus, je tiens à redire que j'appuie le premier ministre et le gouvernement dans leurs efforts pour mettre fin une fois pour toutes à l'activité terroriste qui existe aujourd'hui. Ces gens sont tellement lâches qu'ils ne méritent vraiment pas qu'on en parle. Il faut mettre fin aux conditions dont naissent les idées qui poussent les hommes à réagir violemment contre leurs semblables. Je suis convaincu que la situation exige la mise en œuvre de cette mesure draconienne. D'autre part, je veux d'abord des réponses à quelques questions. Comme mon chef l'a déclaré, le gouvernement aurait peut-être pu agir autrement. Il ne suffit pas de nous dire tout simplement que la chose était impossible. Si elle l'était, qu'on nous dise pourquoi. Répondez à certaines de ces questions et les Canadiens acceptent sans aucun doute d'être privés de certaines de leurs libertés pendant aussi longtemps qu'il le faudra pour débarrasser notre pays du mal dont il est atteint.

● (9.00 p.m.)

L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture): J'aimerais participer brièvement au débat ce soir pour deux raisons. D'abord, pour signaler à la Chambre et aux Canadiens l'appui remarquable qu'apporte au gouvernement, pour l'initiative qu'il a prise, l'Alberta région du Canada d'où je viens. J'ai passé plusieurs heures au téléphone aujourd'hui, et même avant, à propos de cette question, et je puis dire sans réserve que l'initiative qu'a prise le gouvernement, de même que les explications qui ont été fournies, remportent l'adhésion presque unanime des citoyens de l'Alberta. Cet appui émane de bons citoyens canadiens appartenant à tous les partis politiques.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Olson: Deuxièmement, je veux montrer qu'on continue de se méprendre quant à la base juridique sur laquelle se fonde le genre d'initiative qu'a pris le gouvernement. La Chambre et le pays, à mon avis, devraient savoir que tous les gens de l'Alberta avec lesquels je me suis entretenu se rendent compte de la gravité de la situation. En vérité, le problème selon eux est national et non propre au Québec. Je ne crois pas que les gens de l'Alberta, plus éloignés de la scène où se déroulent ces actes de violence, ressentent une peur égale, ils ne comprennent donc pas tout à fait la situation comme les gens qui la subissent dans le Québec.

Une voix: Bravo!

L'hon. M. Olson: Mais il n'y a aucune différence dans les opinions des Albertains, pas plus d'ailleurs que dans leur appréhension profonde des conséquences à long terme d'un manque de décision de la part du gouvernement. Je dis cela parce que les Canadiens de l'Ouest et de l'Alberta en particulier se rendent compte que l'état d'esprit qui s'est manifesté au Québec ces derniers jours, n'est certes pas particulier au Québec et ils s'inquiètent et